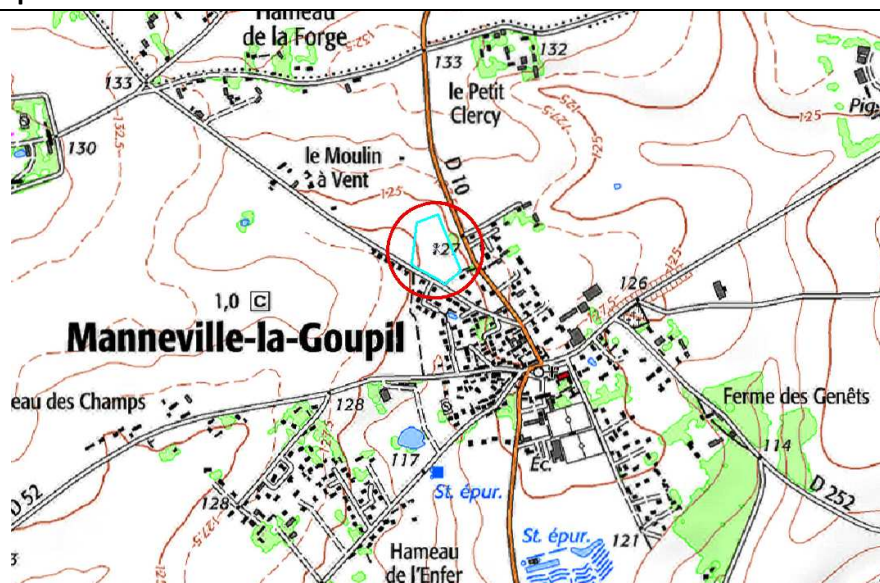


## MANNEVILLE-LA-GOUPIL – Le moulin à vent – ZC63

### Prescriptions pour l'occupation

- Pâturage (1,6 UGB – clôtures et eau pour abreuver les animaux à la charge de l'occupant)
- Fauchage
- Apiculture

### Situation géographique



Surface utilisable : 13 415 m<sup>2</sup> (parcelle d'une surface de 13 915 m<sup>2</sup>, dont 500 m<sup>2</sup> réservés pour la protection d'une bétairie)

Redevance annuelle : 0 € (domaine privé)

### Vue aérienne



**Photo du site**



**Critère d'attribution**

	Critère	Sous-critère	Barème	
1	Engagement dans la réduction des intrants			
		Agriculture bio	5	/5
		MAEC	3	
		pratiques durables	2	
2	Engagement dans un programme d'actions BAC			
		oui (conseils, bétaires en culture, groupes ...)	5	/5
		oui (reliquats, Journées techniques, Aménagement d'Hydraulique Douce...)	2	
		non	0	
3	Cohérence de la parcelle avec le projet de l'exploitant pour son système d'exploitation			
		argumentaire	de 0 à 8*	/6 ou 8*
4	si pâturage sur la parcelle, moyens pour assurer la sécurité et le bien-être animal			
		argumentaire (mentionner le délai d'intervention sur la parcelle)	de 0 à 2	/2
5	Jeunes agriculteurs			
		oui	2	/2
		non	0	
			note sur	20

*\*sur 8 si critère 4 non concerné*